

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 4941 | Mercredi 31 janvier 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



LES OCCIDENTAUX AFFAMENT LE PEUPLE PALESTINIEN

HONTE À VOUS !

Ph DR

Pages 2, 3 et 13

700 000 cas de maladies infectieuses et cutanées parmi les déplacés

“L'autorité sanitaire palestinienne à Ghaza a affirmé avoir détecté environ 700 000 cas de maladies infectieuses et cutanées parmi les personnes déplacées en raison du surpeuplement, de la fragilité des abris et du manque de nourriture, d'eau et de soins médicaux requis.

S'exprimant mardi lors d'une conférence de presse, le porte-parole de l'autorité sanitaire, Ashraf Al-Qudra”, a indiqué qu'“environ deux millions de personnes déplacées vivent dans des conditions catastrophiques qui ne peuvent être décrites à mesure que les conditions hivernales s'intensifient.”

Il a souligné que l'autorité sanitaire a détecté “environ 700 000 cas de maladies infectieuses et cutanées, de rhumes, de diarrhée et d'hépatite parmi les personnes déplacées en raison du surpeuplement, de la fragilité des abris et du manque de nourriture, d'eau et de soins médicaux.”

Le responsable a appelé à la mise à disposition d'équipes médicales et d'hôpitaux de campagne pour soutenir le système de santé et sauver la vie des blessés et des malades alors que l'agression sioniste se poursuit.

Il a appelé la communauté internationale à “œuvrer pour garantir un flux d'aide médicale répondant aux besoins sanitaires dans ces circonstances d'urgence.”

La mosquée Al-Aqsa de nouveau envahie par des colons sionistes

“Des dizaines de colons sionistes extrémistes, ont pris d'assaut hier les esplanades de la mosquée Al-Aqsa, à El-Qods occupée”, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Des témoins oculaires cités par Wafa ont indiqué que “des colons sionistes ont effectué des actes de provocation dans les cours d'Al-Aqsa et exécuté des rituels tal-mudiques.”

Les forces d'occupation continuent d'empêcher les Palestiniens d'entrer dans la vieille ville ou dans la mosquée Al-Aqsa, provoquant une diminution du nombre de fidèles.

Troisième site le plus saint de l'islam, la mosquée d'Al-Aqsa subit des actes de profanation au quotidien par les colons et agents de police sionistes. Ces actes visent à judaïser la ville d'El-Qods, imposer une nouvelle réalité et changer l'identité culturelle et culturelle de la ville sainte.

R. N.

LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN ÉPINGLÉ

Ses propres employés soutiennent la Palestine

La société civile américaine entend se mobiliser pour un soutien au peuple palestinien à Ghaza. Outre les syndicats, le parti fédéral uni qui regroupe 27 agences gouvernementales américaines va entamer une grève générale dès ce jeudi pour protester contre les affres de la guerre génocidaire à Ghaza.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Trois mois après une guerre sans répit dans le territoire de Ghaza, la société civile américaine n'est pas restée de marbre face à ces événements tragiques. Le parti fédéral uni « FED » a annoncé que « dès ce jeudi, une grève sera entamée pour attirer l'attention sur la guerre en cours à Gaza ». Un des employés de la FED a déclaré que « la journée de jeûne est une réponse à l'utilisation par l'occupation de la famine comme arme de guerre en empêchant l'entrée de la nourriture à Gaza ». Van Jackson, politologue qui a travaillé sous le gouvernement d'Obama a souligné « qu'aucune administration au cours des 40 dernières années, n'a été dénoncée par son propre personnel de la sorte », créant ainsi un précédent dans l'histoire américaine. Le parti fédéral pour la paix n'est pas à sa première initiative puisqu'il a déjà organisé, ce mois-ci, une grève de solidarité avec les Palestiniens. L'objectif du groupe est d'encourager les autres employés de s'exprimer car beaucoup réclament un cessez-le-feu. Il faut savoir que les employés du gouvernement fédéral ne sont pas les seuls à entamer une démarche de solidarité envers les Palestiniens. L'un des plus grands syndicats américain de l'automobile, l'aéronautique et de l'outillage agricole, qui



regroupe près de 400.000 travailleurs, a appelé à un cessez-le-feu durable dans la région. Il est à rappeler qu'en décembre dernier, des employés de ce syndicat ont organisé une veillée pour Ghaza devant la Maison Blanche et font savoir que d'autres démarches de protestation sont en cours pour soutenir les efforts pour un cessez-le-feu durable dans la région. En outre, en pleine campagne pour la réélection de Biden à un second mandat, les militants syndicaux joints par d'autres mouvements ont signé des pétitions et des lettres en faveur d'un cessez-le-feu. Dans cette spirale qui rend visible les deux poids deux mesures du gouvernement de Biden sur la question palestinienne, une contradiction de taille est apparue depuis le début de la guerre à Gaza. D'un côté, le Président américain qui soutient la politique israélienne pour une guerre qui devient de plus cruelle et atroce pour le peuple palestinien et de l'autre côté, une motion du Congrès américain qui a voté récemment avec une bonne moitié de ces

représentants à un cessez-le-feu avec la création d'un couloir humanitaire pour le peuple de Gaza. On ne cessera de le répéter, la politique américaine souffle le chaud et le froid. Le soutien indéfectible à un État occupant qui persiste dans sa folle guerre et pire Washington qui décrète un embargo de famine à Ghaza avec d'autres pays européens. De l'autre, une proposition de paix avec la création d'un Etat palestinien avec un « gouvernement revitalisé ».

F.A.

116^e JOUR DE L'AGRESSION SIONISTE

Plusieurs martyrs et blessés

“Plusieurs citoyens palestiniens, en majorité des femmes et des enfants, sont tombés en martyrs et plusieurs d'autres ont été blessés, hier à l'aube, dans un bombardement de l'armée d'occupation qui a visé des maisons et des quartiers du centre et du sud de la bande de Ghaza, au 116^e jour de l'agression sioniste”, a rapporté l'agence de presse Wafa. Selon Wafa, des affrontements et des bombardements violents ont eu lieu dans la région de Batn al-Sameen et dans le quartier d'Al-Amal à Khan Yunis, au sud de la bande de Ghaza, où la mosquée Al-Farouq a été ciblée.

“Aujourd'hui (mardi), de nouveaux bombardements d'artillerie sur les environs de l'hôpital Nasser à Khan Yunis, au sud de la bande de Ghaza, ont eu lieu”, d'après la même source.

“Le bilan des victimes de l'agression sioniste contre la bande de Ghaza depuis le 7 octobre dernier s'élève à 26.637 martyrs, dont la majorité sont des femmes et des enfants, tandis que le nombre de blessés s'est alourdi à environ 65.387”, selon un dernier bilan provisoire donné par des sources palestiniennes.

En outre, plus de 8.000 citoyens sont toujours portés disparus sous les décombres et sur les routes, où les forces d'occupation empêchent les ambulances de les atteindre.

R. N.

CISJORDANIE OCCUPÉE

6.390 Palestiniens arrêtés par l'occupation

“Le nombre de Palestiniens arrêtés par les forces sionistes en Cisjordanie occupée, depuis le 7 octobre dernier, s'est élevé à 6.390, après l'arrestation de 18 Palestiniens la nuit dernière par l'armée d'occupation”, ont annoncé hier des organisations palestiniennes.

L'Autorité palestinienne des affaires des prisonniers et ex-prisonniers et le Club des prisonniers palestiniens ont précisé dans un communiqué conjoint que le nombre total des arrestations après le 7 octobre s'est élevé à 6.390, incluant ceux qui ont été maintenus en détention par l'occupation sioniste et ceux qui ont été libérés par la suite.

Les forces d'occupation sioniste ont arrêté, dans la nuit de lundi à mardi, au moins 18 citoyens de Cisjordanie occupée, dans les gouvernorats de

Tulkarem, Naplouse et Jénine (nord), El Khalil (sud), Ramallah et El Qods (centre), ont fait savoir les organisations palestiniennes. Dans leur rapport annuel, les institutions chargées des affaires des prisonniers ont indiqué que le nombre total de Palestiniens détenus dans les prisons sionistes, jusqu'à fin décembre 2023, était d'environ 8 800 individus, dont plus de 80 femmes.

Depuis le début de l'agression dévastatrice dans la bande de Ghaza le 7 octobre 2023, l'armée d'occupation sioniste a intensifié ses opérations militaires en Cisjordanie occupée. Elle a procédé à l'arrestation de milliers de Palestiniens et à la destruction d'infrastructures dans plusieurs villes et villages de ce territoire palestinien.

R. N.

LES OCCIDENTAUX AFFAMENT LE PEUPLE PALESTINIEN

Honte à vous !

Plusieurs responsables des Nations unies ont publié des déclarations condamnant la décision de ne plus financer l'UNRWA, estimant que cela aggrave les souffrances des Palestiniens.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

La rapporteuse spéciale des Nations unies sur les territoires palestiniens occupés, Francesca Albanese, a affirmé dans un post sur X/Twitter que la décision de certains pays de suspendre le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Gaza est une forme de punition collective qui place les Palestiniens dans des situations encore plus désastreuses dans le contexte Albanese a critiqué les pays qui ont pris part à cette décision et les a accusés de "violier leurs obligations en vertu de la Convention sur le génocide."

Philippe Lazzarini, commissaire général des Nations unies, a également publié une déclaration concernant la suspension de l'aide à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

"Je suis choqué que de telles décisions soient prises sur la base du comportement présumé de quelques individus, alors que la guerre se poursuit, que les besoins s'aggravent et que la famine menace."

En outre, il a pris la défense des Palestiniens de Gaza, affirmant qu'ils n'avaient pas besoin de défis supplémentaires compte tenu des conditions dans lesquelles ils sont contraints de vivre.

L'OMS conteste toutes les accusations

Plusieurs pays occidentaux ont uni leurs forces contre l'UNRWA et réduit les fonds alloués à l'organisation après qu'Israël a accusé 12 employés de l'UNRWA, suite à la décision de la CIJ, d'avoir participé à l'opération "Déluge d'Al-Aqsa" le 7 octobre dernier.

Le responsable de l'Organisation mondiale de la santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a démenti toutes les accusations dans un message publié sur X.

"Ces fausses affirmations sont préjudiciables et peuvent mettre en danger notre personnel qui risque sa vie pour assister les personnes vulnérables."

Le Hamas a également condamné ces mesures et apporté son soutien à l'UNRWA, affirmant qu'il ne devait pas se laisser décourager par ces accusations et "ne pas céder aux chantages et aux menaces de l'occupation israélienne, ni à ses efforts pour couper les approvisionnements vitaux au peuple palestinien."

Cédant aux diktat israélien, l'Occident réduit les fonds de l'UNRWA

Plusieurs pays occidentaux ont joint leurs forces contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) à Gaza, et ont réduit les fonds alloués à l'organisation après les accusations israéliennes. Les États-Unis et le Canada ont pris l'initiative, suivis samedi par la Finlande, l'Australie, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie, qui ont annoncé leur suspension du financement de l'UNRWA.

La Résistance a également dénoncé les



efforts de l'occupation pour couper toute forme d'aide aux Palestiniens dans le cadre de son génocide à Gaza, d'autant plus que toutes les livraisons d'aide ont été activement entravées par ses forces. Il semble qu'Israël soit en train de fabriquer un discours de propagande qui met activement à l'index les organisations humanitaires afin d'imposer encore plus de souffrance à Gaza.

L'UNRWA : une autre cible pour Israël

L'UNRWA est la cible des bombardements israéliens depuis le début du génocide. L'agression par les forces israéliennes d'une installation dans le sud de Gaza, qui abritait environ 800 personnes déplacées, a causé le martyre de neuf personnes et en a blessé 75 autres, comme l'a indiqué l'UNRWA dans un communiqué mercredi.

"Attaque sur le centre de formation de Khan Younis cet après-midi. Deux obus de chars ont touché un bâtiment qui abrite 800 personnes. Les rapports font état de neuf morts et 75 blessés. L'équipe de l'UNRWA et de l'OMS qui tente d'atteindre le centre a convenu d'un itinéraire avec l'armée israélienne, mais bloqué par un talus de terre", a déclaré le directeur de l'UNRWA à Gaza, Thomas White, dans le communiqué.

Le commissaire général de l'UNRWA, Philippe Lazzarini, a révélé qu'une autre agression israélienne, lundi, contre un autre abri de l'ONU à Khan Younis, avait causé le martyre de six personnes déplacées.

À l'heure actuelle, seules 4 installations de l'UNRWA sur 22 fonctionnent encore à Gaza.

Le porte-parole du Programme alimentaire mondial des Nations Unies, Abeer

Etefa, a déclaré qu'Israël a imposé des restrictions au programme du PAM à Gaza et a renforcé les restrictions en particulier à l'entrée de l'aide dans la partie nord de la bande.

L'armée israélienne impose des restrictions systématiques à l'aide

Mme Etefa a indiqué qu'il est difficile d'atteindre les endroits qui ont besoin d'aide, en particulier dans la partie nord de la bande de Gaza, notant que de très petites quantités de nourriture et d'aide ont atteint le nord du territoire.

Elle a également noté que les dernières missions du Programme alimentaire mondial pour l'assistance alimentaire au nord de Gaza remontent aux 11 et 13 janvier de ce mois.

Elle a souligné l'existence de "restrictions systématiques à l'entrée dans le nord de Gaza, et pas seulement pour le Programme alimentaire mondial."

Comme si cela ne suffisait pas à la cruauté de l'occupation israélienne, Euro-Med Human Rights Monitor a précédemment rapporté que les forces d'occupation israéliennes ne se contentent pas d'affamer les Palestiniens dans le nord de Gaza, mais qu'elles ont également massacré des dizaines de personnes qui tentaient de recevoir le peu d'aide qui y arrive, poursuivant ainsi le génocide que l'occupation commet à l'encontre des Palestiniens depuis le 7 octobre.

L'organisation de défense des droits de l'homme a demandé que les agences des Nations Unies concernées soient tenues pour responsables de leur incapacité persistante à garantir des canaux adéquats pour l'acheminement de l'aide humanitaire au peuple palestinien.

R. R.

POUR LE SEPTIÈME JOUR Des colonisateurs empêchent l'aide d'atteindre la bande de Gaza

Pour le septième jour consécutif, des dizaines de colons continuent d'empêcher les camions d'aide d'atteindre la bande de Gaza par le passage de Akram Abu Salem. Cela relie Gaza à Israël via le passage de Beit Hanoun, désigné pour le passage des individus, et le passage de Karam Abu Salem pour le passage des marchandises.

En décembre dernier, le gouvernement israélien a voté la réouverture du passage à l'entrée de l'aide venant de l'étranger et transportée via Israël, après avoir fermé tous les passages avec la bande de Gaza le 7 octobre.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) a averti au début du mois que le temps s'accélère vers une famine généralisée dans la bande de Gaza alors que la guerre israélienne se poursuit depuis le 7 octobre dernier.

Le commissaire général de l'Agence, Philippe Lazzarini, a déclaré dans un article de blog publié sur la plateforme "X" que les habitants de la bande de Gaza sont soumis à une "punition collective" en raison de la rareté de l'aide humanitaire.

Il a poursuivi : "À Gaza, il y a une guerre brutale qui dure depuis trois mois, des déplacements massifs, des pertes humaines, des blessés et des destructions."

Les souffrances insupportables ont été exacerbées par la déshumanisation continue et la promotion illimitée des discours de haine."

Les Nations Unies ont expliqué plus tôt que 2,3 millions de personnes dans la bande de Gaza sont menacées de famine.

Surtout après le déplacement d'environ 1,7 million de personnes dans la bande de Gaza, dont un million dans ou autour des centres d'hébergement de l'UNRWA enregistrés auprès de celle-ci.

L'UNRWA a mis en garde contre la détérioration des conditions sanitaires et environnementales, ainsi que contre la propagation des maladies de peau, de la méningite et de l'hépatite, en particulier en hiver.

R. N.

Le chef de l'ONU rencontre les donateurs de l'UNRWA

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a rencontré hier les principaux donateurs de l'agence des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA), alors que des ONG ont lancé un appel pour que les fonds continuent d'être acheminés à Gaza, soumise à une agression génocidaire sioniste depuis le 7 octobre 2023. Le porte-parole du Secrétaire général, Stéphane Dujarric, a déclaré, lundi, que "le message aux donateurs - en particulier à ceux qui ont suspendu leurs contributions - est d'au moins assurer la continuité des opérations de l'UNRWA, car nous disposons de dizaines de milliers d'employés dévoués."

toute la région. Dujarric a souligné "la nécessité de répondre aux besoins urgents des habitants désespérés."

Il a ajouté que le Secrétaire général de l'ONU avait également rencontré le chef du Bureau des services de contrôle interne (BSCI), la plus haute instance d'enquête du système des Nations unies.

Dujarric a déclaré que la réunion avait pour but de garantir que les allégations de participation présumée d'un certain nombre d'employés de l'UNRWA à l'opération "Déluge d'Al-Aqsa" menée par la résistance palestinienne le 7 octobre, feraient l'objet d'une enquête "aussi rapidement et efficacement que possible."

Il a poursuivi : "Nous avons un processus de responsabilisation en cours. Pendant que cela se produit, les gens doivent survivre et nous avons besoin d'un soutien continu à l'UNRWA et à l'ensemble de notre travail humanitaire."

Lundi également, un groupe d'agences d'aide internationale et d'ONG a appelé les pays qui ont retiré leur financement à l'UNRWA "à réaffirmer leur soutien au travail vital" accompli par l'agence des Nations unies.

Il s'agit notamment du Conseil norvégien pour les réfugiés, d'Oxfam, de Save the Children et de War Child Alliance.

R. N.

ALLOCATION CHÔMAGE L'ANEM annonce de nouvelles facilitations aux bénéficiaires

L'Agence Nationale pour l'Emploi (ANEM) s'apprête à faire peau neuve avec le lancement d'un système informatique révolutionnaire appelé « Al-Wassit » en remplacement de la traditionnelle carte bleue.

Fayçal Al-Arabi, directeur de l'organisation et du contrôle du marché de l'emploi à l'ANEM, a annoncé lors d'une récente intervention sur la chaîne 2 de la radio nationale la possibilité d'une inscription simplifiée sur la plateforme numérique « Al-Wassit ». Cette démarche peut désormais se faire sans avoir à se déplacer jusqu'à l'agence physique.

Al-Arabi a souligné qu'une fois l'inscription à l'ANEM acceptée et la confirmation reçue, les demandeurs d'emploi auront la possibilité de participer à la plateforme numérique dédiée à l'allocation chômage. Cette approche vise à éliminer les tracas liés aux déplacements vers les succursales locales de l'emploi, permettant ainsi un suivi en temps réel des dossiers, avec la possibilité d'activation ou de suspension, accompagnée de la compréhension des raisons éventuelles de suspension. Les nouvelles plates-formes ne se limitent pas à la simplification des inscriptions. Elles ont également introduit une allocation chômage, avec la mise en place simultanée de procédures exécutives essentielles. Parmi ces procédures, on retrouve l'orientation vers la formation. Al-Arabi a précisé que si le bénéficiaire refuse de suivre une formation ou rejette une offre d'emploi, son allocation sera automatiquement suspendue.

Le directeur Al-Arabi a également souligné l'accessibilité de la plateforme « Al-Wassit » à tous les jeunes cherchant un emploi. Cette accessibilité vise à éliminer les barrières géographiques et à offrir une opportunité égale à tous, renforçant ainsi l'équité dans le processus d'emploi.

La mise en œuvre de la formation en conjonction avec les allocations chômage s'avère être une stratégie gagnante. Elle encourage les demandeurs d'emploi à développer leurs compétences, améliorant ainsi leur employabilité et les préparant à saisir les opportunités qui se présentent sur le marché du travail.

La nouvelle plateforme « Al-Wassit » met l'accent sur la sécurité et la transparence. Elle assure la confidentialité des données tout en offrant une visibilité claire sur le statut des demandeurs d'emploi. Cette approche renforce la confiance dans le système et motive les candidats à s'engager pleinement dans leur recherche d'emploi.

R. N.

RAMADAN ET CHERTÉ DES PRODUITS ALIMENTAIRES :

Véritable test pour les pouvoirs publics !

Comme chaque année, la spéculation de nombreux commerçants, ne cesse de hanter les citoyens, quant au quotidien qu'on leur réserve surtout durant le mois sacré, et ce, malgré la guerre déclarée contre les spéculateurs et toutes les promesses des différents responsables.

PAR IDIR AMMOUR

Devant cette situation confuse, ce mois sacré qui approche à grand pas, sera un véritable test encore une fois pour les pouvoirs publics. Pour ce, les différents départements ministériels sont le qui-vive, et sont même invités à « se bouger », face à une situation qui ne convainc guère, où la production est abondante mais les prix sont toujours élevés. Une question qui taraude les citoyens ! En effet, il appartient à l'État le devoir et une obligation de défendre les citoyens lambda qui n'arrivent pas à terminer le mois sans recourir à l'endettement ou mener un quotidien caractérisé par une disette effrayante. Conscients de la situation, les ministères concernés se sont déjà mis aux devants en prenant des mesures proactives visant à assurer la disponibilité des produits de large consommation pendant le mois de Ramadhan prochain, notamment à travers l'augmentation de production de différents produits et même de l'importation de viandes. D'un point de vue social, pas de doute que malgré la vie chère, les pratiques et les



habitudes de ce mois de jeûne ne seront pas perturbées. D'ailleurs, à un peu plus d'un mois du ramadan, les choses vont bien que mal pour l'ensemble des familles où l'inventivité collective pour trouver des solutions minimisant l'impact de cette situation contraignante. Et pourtant, il reste largement le temps pour dénicher la bonne affaire sauf que les parents semblent pressés pour en terminer une fois pour toute avec cette tâche qui parfois hante leurs esprits. Il est par ailleurs, important de noter, que les autorités, de leur côté, ont tout de même exigé pour cette année des mesures strictes destinées à stabiliser le marché et des commissions de contrôle de prix seront sur le terrain. Cela permettra de suivre l'évolution des prix, de contrôler la qualité et la disponibilité des produits sur les étals et d'apporter les mesures correctives adéquates en cas de dysfonctionnements. Pourront-ils faire oublier aux citoyens les cauchemars des années précédentes ? Pas impossible, il suffit juste de conjuguer les efforts comme l'a si bien rappelé Issam Bedrissi, Secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), qui a appelé de coté, les commerçants et les industriels à faire

preuve de solidarité et de responsabilité. Le même responsable a appelé les membres adhérents à l'UGCAA, notamment les commerçants, les industriels, les artisans et les prestataires de service, à « mobiliser et coopérer avec les autorités pour lutter contre toutes les formes de corruption, notamment la spéculation, la contrebande, la fraude et la création de pénuries », a-t-il fait savoir.

I.A.

YAZID BENMOUHOU À LA CHAÎNE II DE LA RADIO «L'acquisition des actions au CPA ouverte dans toutes les agences bancaires »

C'est ce mardi 30 janvier que la banque étatique, le Crédit populaire algérien (CPA), s'introduit officiellement en Bourse et ouvre une partie de son capital à l'investissement privé. Les intéressés doivent se présenter au niveau des agences du CPA ou d'autres agences bancaires partout sur le territoire national pour acquérir des actions, a annoncé hier le directeur général de la Bourse d'Alger, Yazid Benmouhoub. « L'acquisition des actions du CPA ne se fera pas à la Bourse d'Alger, mais au niveau des agences bancaires présentes sur le territoire national », explique M. Benmouhoub lors de son passage dans l'émission «l'invité de la matinale» de la Chaîne 2 de la Radio Algérienne.

Acquisition d'actions du CPA: les principaux avantages financiers

Rappelant que «l'État cède 30% du capital du Crédit populaire algérien, soit l'équivalent de 138 milliards de DA», le premier responsable de la Bourse a indiqué que le coût d'une action du CPA s'élève à 2300 DA, alors qu'elle a été évaluée à 2561 DA. Selon l'invité de la Chaîne 2, de nombreux avantages s'offrent aux acheteurs, conformément aux décisions des pouvoirs publics. En plus de «cette réduction qui permettra aux acheteurs de gagner 261 DA par action» et de «l'exonération des dividendes pendant une période de 5 années», il avance que «ceux qui vont acquérir des actions du 30 janvier au 28 février auront le droit de bénéficier des dividendes de l'année 2023».

R. N.

AUTOMOBILE

JMC fera son lancement officiel aujourd'hui

PAR RIAD EL HADI

Le distributeur de JMC en Algérie, JMC Motors Algérie, a annoncé que le lancement officiel de la marque aurait lieu hier prochain (31 janvier 2024) au Kiffan Club. Cette annonce marque le début des opérations commerciales de JMC en Algérie, avec deux modèles phares : le nouveau pick-up Vigus et le camion Carrying Plus.

En effet, c'est sur leur page Facebook officielle, que JMC Motors Algérie, a fait l'annonce du lancement officiel de la marque, ce mercredi et ce en lançant un compte à rebours, depuis hier, dimanche. Le premier modèle qui sera disponible chez JMC Motors Algérie est le Vigus. Il s'agit d'une version renouvelée du pick-up emblématique de la marque chinoise, qui a un moteur diesel de 2,5 litres qui développe une puissance de 130 chevaux. Ce pick-up est disponible en versions simple et double cabine, ainsi qu'en 4x2 et 4x4.

Alors que le deuxième modèle proposé

par JMC Motors Algérie est le Carrying Plus. Donc ce camion se décline en deux versions : le Carrying Plus 2850 et le Carrying Plus 3360. Le Carrying Plus 2850 a un moteur diesel de 2,8 litres qui développe une puissance de 122 chevaux, qui est disponible en versions simple et double cabine. Quant au Carrying Plus 3360, il sera disponible uniquement en version simple cabine.

Par ailleurs, JMC Motors Algérie a choisi de s'installer dans le prestigieux siège de l'ancienne usine de Fiat et de Hyundai, situé à Hassiba-Ben Bouali. Ce choix stratégique témoigne de la volonté de la marque de s'imposer sur le marché algérien et de proposer des véhicules de qualité. Outre le Vigus et le Carrying Plus, JMC Motors Algérie a annoncé qu'il lancerait prochainement d'autres modèles. Parmi eux, le mini-bus CoStar, capable d'accueillir jusqu'à 30 passagers. Ce mini-bus sera parfaitement adapté aux besoins des entreprises de transport et des collectivités locales.

R. E.

SOMMET ITALIE-AFRIQUE

Attaf plaide pour l'investissement dans le secteur des Infrastructures

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf a insisté, lundi lors des travaux du Sommet Italie-Afrique à Rome, sur les efforts de l'Algérie visant à concrétiser des partenariats palpables devant renforcer la sécurité et la transition énergétiques en Afrique et dans la région euro-méditerranéenne.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Intervenant lors de sa participation à la première session-débat autour de la sécurité énergétique, M. Attaf a fait savoir que "l'Algérie, qui réitère ses engagements à contribuer en tant que partenaire fiable dans le renforcement de la sécurité et de la transition énergétiques en Afrique et dans la région euro-méditerranéenne, suggère la concrétisation de partenariats palpables autour de trois axes".

Il s'agit, en premier lieu, d'apporter un soutien aux efforts de réalisation d'un gazoduc transsaharien (Nigeria-Niger-



Algérie), qui permettra de transporter plus de 25 Mds m³ de gaz naturel par an vers l'Europe.

Ce gazoduc permettra de "renforcer la position de l'Italie en tant que pôle énergétique et plateforme de promotion de la sécurité énergétique européenne, outre le renforcement du développement économique et social dans la région sahélo-saharienne et euro-méditerranéenne", selon le ministre des Affaires étrangères qui participe au Sommet en qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

Le deuxième axe comprend les efforts visant le développement de grandes infrastructures pour le raccordement du réseau électrique national aux pays africains et méditerranéens voisins, poursuit M. Attaf, rappelant que l'Algérie qui produit un surplus de 10.000 MW d'électricité/jour aspirait à booster sa capacité de production avec 15.000 MW d'électricité verte à l'horizon 2030. Le troisième et dernier axe, explique M. Attaf, concerne l'accompagnement du processus de transition énergétique en Algérie, notamment en ce qui concerne le développement de la production d'hydrogène vert ainsi que la participation de l'Algérie comme "acteur principal" dans les projets européens structurants en tête desquels le SoutH2 Corridor. "Adhérer au processus de transition énergétique ne veut pas dire renoncer au gaz naturel qui demeure, de notre point de vue, une des solutions amies de l'environnement, mais aussi l'une des plus importantes et la moins coûteuse", a soutenu M. Attaf. "De ce fait, l'Algérie s'attèlera, lors du 7^e forum des chefs d'Etat des pays exportateurs de gaz (GEFCF) prévu début mars prochain à

Alger, à la mise en œuvre de conclusions qualitatives à même d'appuyer l'industrie du Gaz naturel dans le monde, en réponse aux aspirations et priorités des producteurs et des consommateurs de cette énergie", a fait savoir M. Attaf.

Concernant le plan de partenariat et de coopération afro-italienne, le ministre a souligné l'importance de placer la consécration de la sécurité énergétique "dans son sens global" au cœur de ce plan, baptisé du nom du fondateur de la compagnie italienne "Eni", Enrico Mattei, "symbole éloquent de l'amitié historique et profonde entre l'Algérie et l'Italie."

Ce plan, a-t-il ajouté, "doit prendre en charge de manière adéquate les défis auxquels sont confrontés les pays africains dans ce cadre, dont notamment le renforcement des capacités des pays africains producteurs d'hydrocarbures, la couverture des besoins énergétiques des populations du continent, et la maîtrise et le contrôle des industries pétrolières et pétrochimiques." Il s'agit, également, du défi de la modernisation des infrastructures de production et de transport des hydrocarbures et d'autres ressources énergétiques, et de leur sécurisation contre les risques du terrorisme et du crime organisé, en sus de la transition énergétique qui est devenue une exigence urgente pour l'humanité tout entière.

Dans cette perspective, l'Algérie "souligne la nécessité, voire l'impératif, de mobiliser les outils et moyens de mise en œuvre, dont le financement, le transfert technologique, le renforcement des capacités et de l'assistance technique, dans le cadre d'une approche visant à établir un partenariat énergétique durable, réel et efficace", a conclu M. Attaf.

L. B.

Le ministre italien de l'Intérieur en visite en Algérie

Le ministre italien de l'Intérieur, Matteo Piantadosi, en compagnie du vice-ministre italien des Affaires étrangères, Edmondo Cirelli, serait à Alger aujourd'hui, pour une visite officielle de deux jours. Selon l'agence de presse italienne "Nova", cette visite s'inscrit dans le cadre des accords conclus entre l'Algérie et l'Italie en matière de coopération dans le domaine de la sécurité, la question migratoire et l'instabilité au Sahel. Selon la même source, le ministre italien de l'Intérieur sera reçu par son homologue algérien, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Urbanisme, Brahim Merad. Une conférence de presse conjointe est prévue.

R. N.

CONSEIL DE LA NATION

Trois projets de loi adoptés

Le Conseil de la nation a adopté hier trois projets de lois. Il s'agit des textes concernant la loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux, la loi portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable et la loi modifiant et complétant la loi N°98-06 du 3 Rabie El Aouel 1419 correspondant au 27 juin 1998 fixant les règles générales relatives à l'aviation civile.

Des projets de loi, adoptés, à l'unanimité lors de la séance plénière sous la présidence de Salah Goudjil, président du Conseil de la nation, en présence de Brahim Merad, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, de Abderrachid Tabbi, ministre de la Justice, Garde des Sceaux, et de Mohamed Lahbib Zahana, ministre des Transports, ainsi que de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Basma Azouar. Intervenant, Mohamed Salmi, rapporteur de la Commission des questions juridiques et administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, du développement territorial et du découpage territorial, du Conseil de la

nation, a souligné que la loi portant les règles de prévention, d'intervention et de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable vient pour consacrer la nouvelle approche proactive axée sur concentrée sur la prévention et la prévision, pour mieux gérer les risques tels que ceux liés au changement climatique, à l'espace, aux risques cyberspatiaux, au risque acridien et aux risques biotechnologiques.

Dans ses recommandations, la Commission a préconisé de s'adosser sur la recherche scientifique et le développement technologique dans un cadre intersectoriel et d'intensifier la formation dans ce domaine. Il est également question de la mise en place d'un système permanent et intégré de collecte de données et d'informations liées à la problématique de gestion et de réduction des risques de catastrophes, de proscrire la construction dans les zones exposées aux risques de catastrophes naturelles et l'élaboration d'une carte nationale des zones menacées par les inondations. Après l'adoption du projet de loi relatif à la lutte contre le faux et l'usage de faux, le président de la

Commission des affaires juridiques, administratives, des droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, Mohamed Laid Ballaa, a recommandé la généralisation de l'authentification de la signature électronique, d'accélérer le processus de numérisation des différents services administratifs de l'État, la création de services au sein des tribunaux et des cours de justices spécialisés dans la lutte contre la contrefaçon et l'usage des contrefaçons.

Intervenant à cette occasion, le ministre de la Justice a assuré que ce nouveau texte de loi renforcera l'arsenal juridique et pénal, notamment dans le cadre de la lutte contre les crimes de falsification et d'usage de faux particulièrement sur les documents officiels et commerciaux mais aussi l'usurpation d'identité.

Lors de l'adoption des modifications de la loi relatives à l'aviation civile, la Commission d'équipement et de développement local a plaidé pour l'adoption, dans les meilleurs délais, des décrets exécutifs liés à cette loi.

R. N.

ÉDUCATION NATIONALE

Cap sur les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire

Le ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, a réuni par vidéoconférence, les directeurs de l'Éducation, auxquels ont été édictés sur le programme mis en place pour la préparation de l'année scolaire 2024-2025 ainsi que sur les démarches et procédures à suivre pour achever l'année académique en cours.

Le ministre de tutelle a exhorté, en outre, les responsables du secteur pour poursuivre la mise en œuvre des mesures de prévention contre les asphyxies au monoxyde de carbone, par l'entretien continu des appareils de chauffage dans les établissements scolaires.

Par ailleurs, le ministre a insisté le suivre du rythme d'achèvement des écoles programmées pour la prochaine rentrée scolaire. Il a apprécié, à ce titre, "les grands efforts déployés par le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme pour recevoir tous les projets dans les délais contractuels."

Concernant le passage au tout numérique, le ministre en charge du secteur a annoncé d'autres opérations. Il a mis en relief la nécessité d'actualiser constamment les informations sur la plateforme numérique.

R. N.

PRÉPARATIFS DU MOIS DE RAMADHAN

Le programme des marchés de proximité fixé

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a annoncé, hier à Alger, que "le programme des marchés de proximité pour le mois de Ramadhan sera fixé avant le 20 février, affirmant l'élaboration d'un plan spécial pour l'approvisionnement du marché en ce mois sacré."

L'annonce a été faite lors d'une réunion de coordination de la commission multisectorielle sectorielle chargée du suivi de l'approvisionnement du marché, regroupant les ministères de l'Agriculture et du développement rural et de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, présidée par le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, installée en décembre 2023.

La rencontre s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, de la Secrétaire générale du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Drifa Khoudir, qui a représenté le ministre Ali Aoun, outre des cadres du ministère de l'Intérieur.

Dans son intervention, M. Zitouni a souligné que "le programme des marchés de proximité sera fixé en coordination avec les walis, à travers la finalisation de

l'opération de recensement des commerçants chargés de l'approvisionnement de ces marchés, avant le 20 février au plus tard". Dans ce contexte, le ministre a indiqué que "l'ouverture de ces marchés aura lieu 15 jours avant le mois sacré, précisant que le programme de contrôle spécial Ramadhan a été finalisé." Il a également souligné "l'impératif d'établir un plan d'approvisionnement spécial, en tenant compte des différentes quantités à assurer", face à la forte demande sur certains produits durant le mois du jeûne. "Cette rencontre de coordination conjointe intervient dans le cadre de l'évaluation des mesures prises et des dispositions nécessaires pour l'élaboration d'une stratégie nationale d'approvisionnement et de régulation du marché, l'objectif étant d'atteindre une stabilité constante, loin de toutes perturbations", a affirmé le ministre. M. Zitouni a indiqué, dans ce sens, que le ministère a adopté, en coordination avec les ministères concernés, "une approche participative et concertée", à travers la tenue de rencontres de coordination pour élaborer une feuille de route unifiée dans ce sens, laquelle sera élargie aux différentes filières productives, aux gestionnaires des marchés de gros des fruits et légumes et aux associations professionnelles des commerçants pour inciter tous les acteurs concernés à adhérer

à cette stratégie. Le programme de cette rencontre a vu la présentation d'exposés relatifs aux secteurs du commerce, de l'agriculture, de l'industrie et autres liés à l'approvisionnement du marché de manière globale, et aux préparatifs du mois sacré en particulier, dont l'approvisionnement du marché en produits agricoles, le programme d'importation de certaines denrées alimentaires, outre la fixation du programme de production des minoteries et l'activité de contrôle.

Stabilité de la disponibilité des produits à travers plusieurs wilayas

Par ailleurs, le ministre a mis en avant "les grands pas franchis" à la faveur de la solidarité gouvernementale en matière de régulation et d'approvisionnement du marché visant notamment à limiter les fluctuations, ajoutant que "la plupart des wilayas du pays ont connu une stabilité en termes de disponibilité des produits, en témoignent les rapports des services concernés". D'après ces rapports, poursuit-il, le nombre de wilayas impactées par les perturbations de distribution de l'huile et du sucre au cours de l'année 2023, a reculé de 167 à 0 commune. Le marché national a également connu une baisse en termes de communes affectées par l'instabilité de la distribution du lait, passant de 527 communes à 8 communes relevant de wilayas du sud, qui seront approvisionnées

en lait instantané subventionné, en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Aussi, le nombre des communes ayant connu des fluctuations dans l'approvisionnement en semoule est passé de 148 à 0 sur l'ensemble du territoire national. Le ministre a également affirmé que "le marché national connaissait une stabilité en matière d'approvisionnement en légumineuses, à l'exception des haricots et des pois chiche, (calibre 12) en attendant l'arrivée des cargaisons importées dans les prochains jours". Quant à l'approvisionnement du marché en viandes rouge et blanche par les opérateurs privés et publics, 7.375 tonnes ont été importés au cours de mois de janvier, contre 2.501 tonnes en 2023. Cela s'ajoute à l'approvisionnement des wilayas du sud en viande rouge importée dans le cadre du troc, a-t-il précisé, rappelant l'entrée de 284.892 têtes de bétails en 2023, contre 141.995 têtes de bétail en 2022. Par ailleurs, M. Zitouni a appelé tous les commerçants à contribuer à la réussite du dispositif mis en place pour l'approvisionnement du marché. Il a également appelé les associations de protection du consommateur et les médias à participer à la sensibilisation des citoyens à la nécessité de rationaliser la consommation et à lutter contre le gaspillage. **R. E.**

SONATRACH

Financement de plusieurs projets de développement de proximité au profit des habitants d'El-Ménia

Le groupe Sonatrach contribue au financement de plusieurs projets s'inscrivant dans le cadre du développement de proximité au profit des habitants de la wilaya d'El-Ménia, où le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, effectue une visite de travail et d'inspection, a indiqué, lundi, un communiqué du Groupe.

Dans le cadre de la deuxième journée de sa visite dans la wilaya d'El-Ménia, accompagné du président-directeur général (P.-dg) du groupe Sonatrach, Rachid Hachichi, du P.-dg du groupe

Sonelgaz, Mourad Adjal, de cadres centraux et d'autorités publiques de la wilaya, M. Arkab a présidé la cérémonie de signature d'une convention de sponsoring entre Sonatrach et la commune d'El-Ménia, note le communiqué.

Cette convention a pour objectif d'assurer "le financement du projet de réalisation d'une salle multi-activités, une opération s'inscrivant dans le cadre des démarches de Sonatrach visant à accompagner les efforts consentis par l'Etat pour la concrétisation des projets de développement de proximité au profit

des habitants de la région", selon la même source.

En outre, M. Arkab s'est enquis de la prise en charge sanitaire assurée par le centre médico-social (CMS) de Sonatrach au niveau de cette wilaya.

Ce dernier assure des services de santé au profit des travailleurs du Groupe et aux citoyens nécessitant une prise en charge sanitaire.

Lors de cette visite, le ministre a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'un transformateur électrique Hassi Fehal et du projet d'un

poste électrique 220/400 kilovolts (KV), outre l'inspection du projet de raccordement d'une exploitation agricole Hadjadj à l'électricité.

M. Arkab a également donné le coup d'envoi au projet de raccordement au réseau électrique indépendant du pôle d'In-Salah, Adrar et Timimoun au réseau national d'électricité. Il s'agit de la réalisation d'une ligne de transmission à double circuits (400 kv) de Hassi R'mel jusqu'à Timimoun sur une distance de 700 km.

INSERTION ÉCONOMIQUE DURABLE

Lancement du Programme économique, social et de solidarité

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Fayçal Bentaleb, a présidé, au Centre international de conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), le lancement officiel du Programme économique, social et de solidarité au service de l'insertion économique durable des jeunes entrepreneurs en Algérie.

Ce programme s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de l'accord de coopération signé entre le ministère du Travail et l'Union européenne (UE) le 29 mars 2023, chapeauté par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) en Algérie.

S'exprimant à l'occasion, M. Bentaleb a affirmé que "le président de la République accorde un intérêt particu-

lier à la démarche visant à préserver le système national de sécurité sociale et à réduire considérablement les taux de chômage, notamment chez les jeunes et les femmes et ce, à travers une batterie de mesures qui ont pour but d'insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale et de la diversifier". "L'ensemble de ces mesures ont augmenté le nombre de placements dans le secteur économique de 293.912 en 2022 à 373.655 en 2023, sachant que 83% des placements ont été opérés au niveau du secteur économique privé, outre l'insertion de plus d'un demi-million de bénéficiaires des dispositifs d'insertions professionnelle et sociale", a-t-il précisé. Le ministre a aussi rappelé le statut d'auto-entrepreneur, le lancement de

l'Agence nationale de l'auto-entrepreneur (ANAE) et les incitations fiscales et parafiscales, soulignant que ces mesures "constitueront l'environnement idoine pour le développement d'un système complémentaire et inclusif de l'économie sociale et de solidarité". S'agissant du programme lancé à cette occasion, le ministre a affirmé qu'il visait à "renforcer le système de l'économie sociale et solidaire et à soutenir les projets à impact économique et social initiés par les jeunes et les femmes, notamment dans ce domaine, en adéquation avec les besoins et les capacités de chaque région". Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou, a souligné que le

contenu de l'économie sociale et solidaire visait à "promouvoir l'insertion sociale et à créer une mobilité économique pour les groupes dotés de compétences créatives", soulignant l'importance d'accompagner et de former ces groupes dans le but de "parvenir à une véritable insertion dans le processus du développement national, notamment parmi les jeunes et les femmes". A ce propos, Mme Krikou a évoqué le projet sectoriel d'appui à l'implication des femmes, notamment rurales, dans la production nationale, soulignant que son secteur soutient les projets à impact social et solidaire et les accompagne par des processus de sensibilisation mis en œuvre par des cellules de proximité spécialisées à travers le territoire national.

SANTÉ CARDIOVASCULAIRE

Les bienfaits du régime végétalien



Tout le monde ne souhaitera pas opter pour un régime végétalien, cependant, ce régime, qui exclut toute consommation de produits d'origine animale, confirme, sans doute possible, ses avantages pour la santé vasculaire.

Une étude a été menée sur des jumeaux par une équipe de cardiologues et de nutritionnistes de la Stanford Medicine et publiée dans le *JAMA Network Open*. Bien qu'il soit reconnu que manger moins de viande améliore la santé cardiovasculaire, les études sur l'alimentation sont souvent biaisées par des différences génétiques, les niveaux d'études et les autres facteurs de mode de vie. Cependant, cette étude menée auprès de vrais jumeaux permet de surmonter ou du moins de fortement limiter les facteurs de confusion possibles, les jumeaux ayant grandi au sein des mêmes foyers et ayant observé des modes de vie globalement similaires.

L'étude :

L'équipe de Stanford a souhaité préciser les effets cardiométaboliques d'un régime alimentaire sain à base de plantes ou « régime végétalien » par rapport à un régime omnivore sain en suivant 22 paires de jumeaux, à IMC de 26 en moyenne, sur une durée de 8 semaines. Des repas spécifiques au régime alimentaire (végétalien ou omnivore) étaient fournis via un service de livraison à chaque groupe jusqu'à la semaine 4, puis de la semaine 5 à la semaine 8, les participants ont été invités à préparer leurs propres repas, adaptés à leur groupe de régime alimentaire. Les 2 régimes étaient sains, riches en légumes, légumineuses, fruits et grains entiers et dépourvus de sucres et d'amidons raffinés. Le régime végétalien était entièrement constitué à base de plantes et ne comprenait ni viande ni produits d'origine animale comme les œufs ou le lait. Le régime omnivore comprenait du poulet, du poisson, des œufs, du fromage, des produits laitiers et d'autres aliments d'origine animale. L'essai clinique révèle que :

- les jumeaux qui suivaient un régime végétalien sain bénéficient d'une

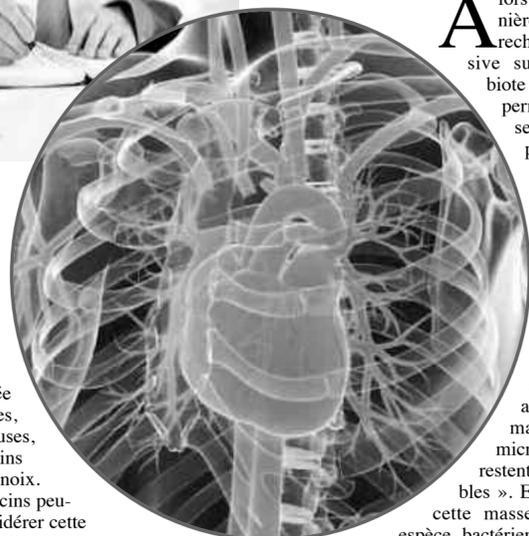


concentration de cholestérol LDL, d'un taux d'insuline à jeun et d'une perte de poids significativement améliorés par rapport à leurs homologues qui suivaient un régime omnivore sain ;

- précisément, le niveau de base moyen de LDL-C pour les végétaliens était de 110,7 mg/dL et de 118,5 mg/dL pour les participants omnivores ; il tombe à 95,5 pour les végétaliens et à 116,1 pour les omnivores à la fin de l'étude. Le taux optimal de LDL-C devrait être inférieur à 100 ;
- les participants du groupe végétalien bénéficient d'une baisse d'environ 20 % de leur insuline à jeun – un niveau d'insuline plus élevé étant un facteur de diabète ;
- les végétaliens ont également perdu en moyenne 4,2 kilos de plus que les omnivores.

Les participants du groupe végétalien ont pris les 3 mesures les plus importantes pour améliorer leur santé cardiovasculaire : ils ont réduit leur consommation de graisses saturées, augmenté leurs apports de fibres alimentaires, et perdu du poids. Ce constat confirme qu'une alimentation saine à base de plantes offre des avantages cardiométaboliques protecteurs significatifs. Cet avantage passe

par la meilleure qualité de l'alimentation liée à sa teneur plus élevée en légumes, légumineuses, fruits, grains entiers et noix. Les médecins peuvent considérer cette approche diététique comme une alternative saine pour leurs patients à risque cardiométabolique, concluent les auteurs : « Non seulement l'étude confirme, sans biais possibles, qu'un régime végétalien est plus sain que le régime omnivore conventionnel, mais l'observance du régime végétalien se révèle sans problème. » Tous les participants sauf 1 ont, en effet, terminé l'étude. Ces données suggèrent aussi que l'adhésion à un régime végétalien peut améliorer sa santé en 2 mois seulement, le changement le plus important étant observé au cours du premier mois.



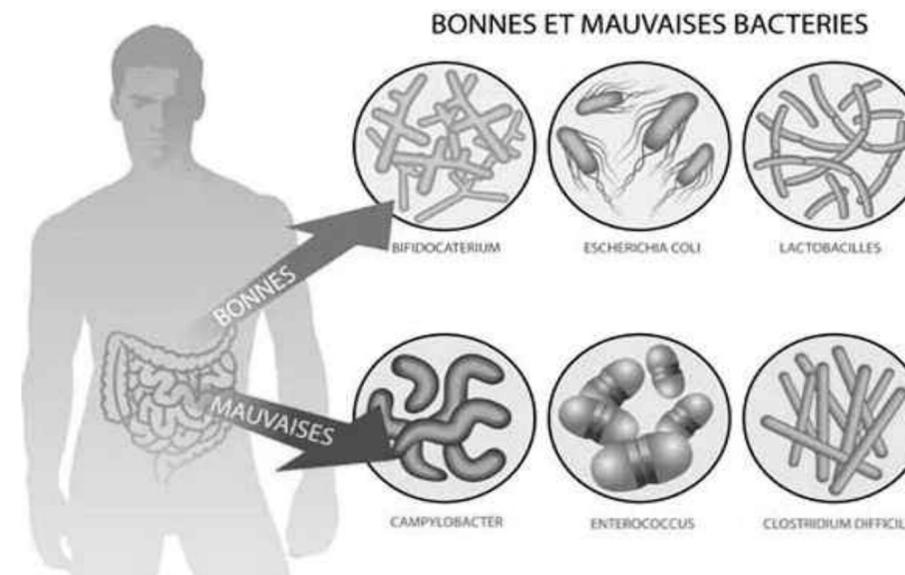
Des chercheurs de l'Université de Harvard viennent de découvrir l'existence de « mystérieuses » bactéries qui décomposent le cholestérol dans l'intestin.

Alors que ces dernières années de recherche intensive sur le microbiote intestinal ont permis de préciser les multiples fonctions d'espèces plus connues comme *E. coli*, beaucoup d'autres communautés forment ce que les scientifiques appellent la « matière noire microbienne » et restent « insaisissables ». Et, au sein de cette masse noire, une espèce bactérienne qui peut affecter le taux de cholestérol chez l'Homme. Des travaux publiés dans la revue *Cell Host and Microbes*, qui ouvrent une piste de recherche importante pour lutter contre l'hypercholestérolémie, le premier facteur de risque cardiaque.

« Le métabolisme du cholestérol par ces microbes pourrait en effet jouer un rôle crucial dans la réduction des niveaux de cholestérol intestinal et sanguin, qui affectent directement la santé », commente Emily Balskus, professeur de chimie et de biologie à l'Université de Harvard, coauteur avec Rannik Xavier du Broad Institute,

MICROBIOTE ET SANTÉ CARDIAQUE

Des microbes contre le cholestérol



codirecteur du Center for Informatics and Therapeutics au MIT et chercheur au Massachusetts General Hospital (MGH). En effet, d'une part, seule une partie des personnes présentant une hypercholestérolémie sont traitées, et certains traitements, comme les statines, peuvent entraîner des effets indésirables. Les bactéries découvertes vont ouvrir une nouvelle option pour gérer les taux de cholestérol – grâce à des probiotiques ou de nouveaux traitements basés sur la régulation du microbiote. Cet autre organe, le microbiome, pourrait réguler le taux de cholestérol. Les chercheurs se sont inspirés d'une précédente étude ayant apporté les premières preuves de bactéries consommant du cholestérol et vivant chez le porc. Mais il s'agissait bien de bactéries vivant dans le microbiote des

porcs et non des humains. Un autre indice important est le « coprostanol », le sous-produit du métabolisme du cholestérol dans l'intestin. Or la bactérie identifiée chez le porc produit ce même métabolite. Identification d'un gène du métabolisme stéroïde intestinal : l'équipe a donc cherché à identifier les gènes responsables de cette activité, en espérant trouver des gènes similaires dans l'intestin humain. D'autres collaborateurs ont également recherché des indices dans des grandes bases de données génétiques humaines. Finalement, l'équipe a identifié un candidat nommé « le gène du métabolisme stéroïde intestinal A » (*IsmA*). Ainsi, la présence ou l'absence de bactéries portant ou pas *IsmA* peut être rapprochée des taux de cholestérol sanguin : d'ailleurs, à l'aide de bases de données sur

le microbiome humain provenant de Chine, des Pays-Bas et des États-Unis, les chercheurs montrent les personnes porteuses du gène *IsmA* dans leur microbiome ont des niveaux réduits de 55 à 75% de cholestérol dans leurs selles vs les personnes non-porteuses. Les personnes qui « ont » cette activité enzymatique dans leur intestin ont aussi moins de cholestérol. Une découverte qui pourrait conduire à de nouvelles thérapies, comme des probiotiques ou encore l'administration directe d'enzymes dans l'intestin. Mais si l'étude identifie l'enzyme clé, les chercheurs devront aussi identifier les bactéries clés, porteuses de l'enzyme et directement responsables de la baisse des niveaux de cholestérol chez l'Homme. Enfin, il faudra également préciser l'effet du coprostanol, sur la santé humaine.



Quelles sont les pathologies et maladies cardiaques ?

Les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité dans le monde. En 2012, on estimait à 17,5 millions le nombre de décès, soit 31 % de la mortalité mondiale totale. Voici les principales pathologies pouvant affecter le cœur :

Embolie pulmonaire

L'embolie pulmonaire est une migration de caillots dans les artères pulmonaires où ils se retrouvent piégés.

AVC (accident vasculaire cérébral)

L'accident vasculaire cérébral correspond à l'obstruction ou à la rupture d'un vaisseau transportant le sang dans le cerveau.

Insuffisance cardiaque

On parle d'insuffisance cardiaque lorsque le cœur n'est plus capable de pomper suffisamment pour assurer un débit sanguin nécessaire à l'ensemble des besoins de l'organisme.

Thrombose veineuse (ou phlébite)

La thrombose veineuse ou phlébite est une formation de caillots dans les veines profondes de la jambe. Il y a un risque de remontée des caillots dans la veine cave inférieure puis dans les artères pulmonaires lors du retour du sang vers le cœur.

Angine de poitrine (ou angor)

L'angine de la poitrine se caractérise par une douleur oppressante qui peut se situer dans la poitrine, le bras gauche et la mâchoire.

Infarctus du myocarde (ou crise cardiaque)

L'infarctus est la destruction partielle du muscle cardiaque. Le cœur n'est alors plus capable de jouer son rôle de pompe et s'arrête de battre.

Péricardite

La péricardite est une inflammation du péricarde due à des infections : virales, bactériennes ou parasitaires. L'inflammation peut survenir également après des traumatismes plus ou moins importants.

Valvulopathies

La valvulopathie est une altération du fonctionnement des valves du cœur par différentes maladies qui peuvent modifier la fonction cardiaque.

Troubles du rythme cardiaque (ou arythmie cardiaque)

Les troubles du rythme cardiaque sont caractérisés par des battements du cœur irréguliers, trop lents ou trop rapides, sans que ces modifications du rythme soient liées à une cause dite « physiologique » (un effort physique, par exemple).

Cardiomyopathies

Les cardiomyopathies sont des maladies qui entraînent un dysfonctionnement du muscle cardiaque, le myocarde. Cette maladie cause une diminution de la capacité du muscle à



pomper le sang et à l'éjecter dans la circulation.

Malformations cardiaques

Les malformations congénitales du cœur sont présentes à la naissance.

Quel diagnostic en cas de problème au cœur ?

Examen clinique

Dans un premier temps, le médecin peut procéder à un examen de base : lecture de la pression artérielle, écoute des battements du cœur, prise du pouls, évaluer la respiration ou ausculter l'abdomen.

Échographie Doppler

L'échographie Doppler est une technique d'imagerie médicale qui permet d'examiner les conditions d'écoulement et d'irrigation du cœur et des vaisseaux sanguins afin de vérifier l'obstruction des artères ou l'état des valves.

Coronographie

La coronographie est une technique d'imagerie médicale qui permet de visualiser les artères coronaires.

Échographie du cœur (ou échocardiographie)

L'échographie du cœur est une technique d'imagerie médicale qui permet la visualisation des structures internes du cœur (cavités et valves).

Électrocardiographie au repos ou à l'effort

L'électrocardiographie est un examen qui aide à enregistrer l'activité électrique du cœur afin de détecter des anomalies.

Scintigraphie cardiaque

La scintigraphie cardiaque est un examen d'imagerie qui permet d'observer la qualité de l'irrigation du cœur par les artères coronaires.

Angioscanner

L'angioscanner est un examen qui permet d'explorer les vaisseaux sanguins pour détecter une embolie pulmonaire par exemple.

Bilan lipidique

dosage des triglycérides : en quantité trop élevée dans le sang, ils peuvent contribuer à l'obstruction des artères ; dosage du cholestérol : le cholestérol-LDL, qualifié de « mauvais » cholestérol, serait associé à un risque cardiovasculaire accru lorsqu'il est présent en trop grande quantité dans le sang ; dosage du fibrinogène : il est utile pour surveiller l'effet d'un traitement dit « fibrinolytique », destiné à dissoudre un caillot sanguin en cas de thrombose.

Quels sont les traitements possibles ?

Traitements médicamenteux

En fonction de la pathologie diagnostiquée, certains médicaments peuvent être prescrits pour soulager les symptômes et les douleurs, pour fluidifier le sang, faire baisser la tension artérielle ou encore pour ralentir le rythme cardiaque.

Traitement chirurgical

Selon la pathologie diagnostiquée et de son évolution, une opération chirurgicale peut être nécessaire. Voici différentes interventions chirurgicales possibles pour traiter une pathologie cardiaque :

Pontage coronarien

Le pontage coronarien est un acte chirurgical réalisé lorsque les artères coronaires sont bouchées afin de rétablir la circulation.

Angioplastie coronarienne

Aussi appelée dilatation coronaire, l'angioplastie consiste à rétablir la circulation sanguine dans une ou plusieurs artères coronaires obstruées.

Endartériectomie

L'endartériectomie consiste à « nettoyer » et déboucher les artères, notamment les carotides et les artères fémorales. Elle est pratiquée depuis une quarantaine d'années et est destinée à prévenir la récurrence des AVC.

Transplantation cardiaque

La transplantation cardiaque est parfois envisagée pour les maladies cardiaques graves. Elle consiste à remplacer un cœur malade par un cœur sain provenant d'un donneur décédé.

Pose d'un pacemaker ou d'un défibrillateur automatique implantable

La pose temporaire ou permanente d'un stimulateur cardiaque artificiel (ou pacemaker) ou d'un défibrillateur automatique implantable (DAI) est parfois nécessaire lorsque le rythme cardiaque est trop lent.

Réadaptation

La réadaptation vise, notamment, à entraîner les cellules nerveuses d'une partie non atteinte du cerveau à remplir des fonctions qui étaient remplies, avant l'AVC, par d'autres cellules nerveuses. Selon les besoins, les services de divers thérapeutes sont requis : un kinésithérapeute ; un orthophoniste ; un ergothérapeute ; un diététicien ; un psychologue ; un psychiatre...

Prévention

Il existe différents facteurs qui augmentent le risque d'infarctus et d'AVC :

le tabagisme ; une mauvaise alimentation ; l'obésité ; la sédentarité ; la consommation excessive d'alcool ; l'hypertension ; le diabète ; l'hyperlipidémie.

C'est pourquoi, l'OMS recommande au moins 30 minutes d'activités physiques par jour. La consommation de cinq fruits et légumes par jour et la limitation de consommation de sel contribuent également à la prévention de l'accident cardiaque ou vasculaire cérébral tout comme l'arrêt du tabac et de la consommation d'alcool.

Par ailleurs, des études ont montré que la prise prolongée et à haute dose d'AINS (Advil, Iboprfène, Voltarène...) exposait les personnes à des risques cardiovasculaires.

De la même façon, le médiateur (prescrit à la base pour traiter les hypertriglycéridémies ou les hyperglycémies) a été associé à des valvulopathies et à une pathologie cardiovasculaire rare appelée Hypertension Artérielle Pulmonaire (HTAP).

N'hésitez pas à en parler avec votre médecin si vous prenez l'un de ces traitements.

Historique et symbolique du cœur

Le cœur, l'organe le plus symbolique du corps humain. Durant l'Antiquité, il était vu comme le centre de l'intelligence. Puis, il a été perçu dans de nombreuses cultures comme le siège des émotions et des sentiments, peut-être parce que le cœur réagit à une émotion et en provoque aussi. C'est au Moyen Âge que la forme symbolique du cœur apparaît. Mondialement comprise, elle traduit la passion et l'amour.

PORT DE MOSTAGANEM

Croissance de l'activité commerciale de 11% en 2023



L'activité commerciale du Port de Mostaganem a connu en 2023 une croissance de 11%, a-t-on appris, lundi, de la Direction générale de l'Entreprise portuaire.

Le Port de Mostaganem a enregistré, l'année dernière, le passage de 1,323 million de tonnes de différentes marchandises contre 1,182 million de tonnes, en 2022, soit une croissance de 11%, a-t-on ajouté. Durant cette période, la navigation maritime a connu l'accostage de 403 navires, dont 154 transportant des marchandises, contre seulement 294 en 2022.

Concernant l'activité de la gare mari-

time de transport de voyageurs, l'année 2023 a vu le transit de 53.041 passagers (arrivées et départs) et 22.350 véhicules accompagnant les passagers, a ajouté la même source.

Durant cette période, le Port de Mostaganem est devenu un accès vital pour l'importation de divers types de véhicules, notamment de marques italiennes et allemandes, puisqu'il a reçu 36.584 véhicules, a-t-on indiqué.

Le mouvement des conteneurs a connu, pour sa part, une reprise significative, au cours des 12 mois de l'année dernière, selon la Direction générale du Port, avec 18.346 conteneurs (chargement et déchargement), contre 6.372 conteneurs en 2022, soit une hausse de 188%.

L'Entreprise portuaire de

Mostaganem compte doubler ces chiffres, eu égard aux multiples projets prévus cette année et les prochaines années, à l'instar du dragage et du nettoyage des abords des cinq quais d'amarrage du port, la restauration de la station d'amarrage N° 4 au quai Istiklal et recouvrir la station d'amarrage 5 en béton armé.

Afin d'augmenter la capacité du Port à accueillir le nombre croissant de conteneurs et de véhicules, une opération sera entreprise pour l'aménagement d'une superficie de 4,5 hectares, afin de répondre aux besoins de la clientèle dans les prochaines années, d'autant que la capacité de réception de conteneurs est actuellement estimée à 10.000 conteneurs, a-t-on expliqué.

BOUMERDÈS

Plus de 20 millions DA pour le réaménagement du port de Dellys

Une enveloppe de plus de 20 millions DA a été affectée au réaménagement du port de Dellys, à l'est de Boumerdès, un des plus vieux ports du pays, afin d'assurer de meilleures conditions de travail aux pêcheurs et aux professionnels de la mer, a-t-on appris lundi auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de Dellys.

« Le projet de réaménagement, prévu au lancement au début de la semaine prochaine, s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Plan communal de développement (PCD) pour l'exercice 2024 de la commune de Dellys », a indiqué, à l'APS, le président d'APC, Mahfouf Ouali.

Le projet prévoit la réhabilitation de l'École de formation dans les métiers de la pêche Chahid Ahmed-Zerrouni, comptant huit salles de classes d'une

capacité globale de 200 places pédagogiques, situées dans l'enceinte du vieux port de Dellys et opérationnelle depuis une vingtaine d'années. A cela s'ajoute la rénovation de l'établissement et sa dotation en équipements nécessaires pour améliorer les conditions de formation des stagiaires, selon le même responsable.

Il s'agira, également, du réaménagement et extension de l'abri de pêche du lieu-dit El Kaous, mitoyen à l'entrée du vieux port de Dellys, pour assurer les conditions de travail nécessaires à près de 200 pêcheurs et professionnels activant au niveau de cet abri naturel, outre l'aménagement d'entrepôts au sein du port, destinés, entre autres, au ramendage des filets, la production de glace et autres prestations du domaine de la pêche.

Toujours selon le P/APC, ce projet fait

suite à d'autres opérations dont a bénéficié le port de Dellys ces deux dernières années. Les travaux effectués dans le cadre des précédentes opérations ont porté sur le dragage du port pour qu'il retrouve sa profondeur et, partant, faciliter les conditions d'accostage des bateaux de pêche dans le bassin portuaire, outre l'aménagement de l'infrastructure portuaire (accès et entrées), l'installation de l'éclairage public, le renouvellement des réseaux d'assainissement et de distribution d'eau potable.

A noter que le port de Dellys est doté d'une capacité d'accueil de près de 100 embarcations de pêche et peut recevoir une centaine de métiers en relation avec l'activité de pêche. Son terre-plein est estimé à plus de cinq hectares.

TIARET

Projet de mise en terre d'arbres fruitiers rustiques sur 250 hectares

Une opération portant sur la mise en terre d'essences arboricoles rustiques sur une superficie globale de 250 hectares a été lancée, dernièrement dans la wilaya de Tiaret, au profit de 200 agriculteurs, a-t-on appris de la Direction des services agricoles (DSA).

Le chef du service de l'aménagement rural et de la promotion des investissements, Ahmed Mokhtari, a précisé que le projet, piloté par le Groupement de l'ingénierie rural, s'inscrit dans le cadre du programme national de développement de la culture des arbres fruitiers rustiques. Il a fait savoir, dans ce contexte, que le projet vise la mise en terre de 12.000 amandiers et 9.000 pistachiers.

Les superficies ciblées ont été retenues parmi celles situées dans les zones semi-montagneuses et arides, connues pour être non adaptées à la céréaliculture et au maraîchage et ce, en réponse aux requêtes des agriculteurs de 16 communes de cette wilaya des Hauts-Plateaux de l'Ouest, a fait savoir la même source.

Les fellahs devant bénéficier de cette opération seront choisis selon les critères fixés par les initiateurs de l'opération, parmi ceux détenant les titres de propriété des terres destinées à accueillir les arbres à planter, outre d'être membres de la Chambre locale de l'agriculture et de disposer des ressources hydriques pour l'irrigation de leurs terres, a ajouté le responsable de la DSA. L'opération sera lancée au plus tard au mois de mars prochain, a déclaré M. Mokhtari, qui a mis en relief l'impact écologique et financier devant être induit par une telle action sur l'activité des fellahs ciblés.

TINDOUF

Remise de 1.400 titres d'attribution d'aides à l'habitat rural

Mille-quatre-cent (1.400) titres d'attribution d'aides à l'habitat rural ont été remis aux bénéficiaires dans la wilaya de Tindouf, a-t-on appris des services de la wilaya.

Une réunion de coordination s'est tenue dernièrement en présence des différents services concernées à l'effet de réunir les conditions administratives nécessaires liées à l'établissement des plans de lotissements, la délimitation des lots de terrain à bâtir et la délivrance des permis de construire à la satisfaction des bénéficiaires, a souligné le wali de Tindouf, Mustapha Dahou, lors de la cérémonie de remise des décisions d'attribution.

La wilaya de Tindouf s'est vue accorder, au titre du programme complémentaire du président de la République, pas moins de 2.000 aides à l'habitat rural, en sus de la délimitation de 2.000 lots de terrain à bâtir et un programme de 500 logements sociaux locatifs, venant consolider le parc immobilier de la wilaya totalisant 28.800 logements, a-t-il indiqué.

De nombreux bénéficiaires de cette formule de construction se sont félicités de cette opération d'attribution leur permettant de bâtir leurs habitations.

RDC

Session inaugurale de la nouvelle législature

La session inaugurale de la nouvelle Assemblée nationale de la République démocratique du Congo, issue des élections du 20 décembre, s'est ouverte lundi à Kinshasa avec pour ordre du jour la mise en place de son bureau provisoire.

La séance inaugurale a été présidée par Jean Nguvulu, le Secrétaire général administratif de la chambre basse du parlement (un non élu) qui, après l'appel nominal de tous les élus, a procédé à l'installation des membres du bureau provisoire.

Ce bureau est présidé par le doyen d'âge, Christophe Mbozo (81 ans), qui sera assisté par les deux benjamins : Serge Bahati (28 ans) et Ajée Matembo (27 ans). "Provisoirement, la chambre basse est constituée de 477 députés dont 61 femmes. Parmi ces députés, 337 sont des nouveaux élus contre 140 réélus", a indiqué M. Nguvulu. Au total, 402 élus ont pris part à cette séance d'ouverture et 75



étaient absents. Vingt-trois sièges seront pourvus lors d'élections dans les circonscriptions où les résultats ont été annulés. M. Nguvulu a souhaité un "mandat fructueux" aux députés. "Que les intérêts de vos électeurs vous guident", a-t-il exhorté. Les recours relatifs aux contentieux des élections législatives devant la Cour

constitutionnelle sont en cours jusqu'en mars. La mise en place du bureau définitif de l'Assemblée n'interviendra qu'après la publication des résultats définitifs par cette Cour, la plus haute instance judiciaire du pays. Un quadruple scrutin – élections présidentielle, législatives, provinciales et locales – était organisé le 20 décembre mais avait été prolongé d'au moins une journée pour

cause de nombreux problèmes logistiques. Le président Félix Tshisekedi a été réélu avec 73% des voix à l'issue de la présidentielle à un seul tour. Les résultats partiels des législatives dessinent une majorité à l'Assemblée nationale pour les partis qui le soutiennent, pour autant qu'ils confirment leur alliance avec lui.

R. I. / Agences

ÉQUATEUR

La Présidence ordonne l'extradition des prisonniers étrangers

Le président de l'Equateur, Daniel Noboa, a ordonné lundi l'extradition de tous les prisonniers étrangers incarcérés dans le pays. Il a ordonné à l'autorité pénitentiaire SNAI d'effectuer les procédures administratives nécessaires pour que les étrangers purgent leur peine « dans leur pays d'origine ou de nationalité », dans un décret signé lundi. M. Noboa a fait valoir que les prisons du pays ne disposent que de 30.200 places pour plus de 33.000 détenus. Un recensement réalisé en 2022 avait établi que plus de 10% des personnes détenues en Equateur étaient de nationalité étrangère. Quito a décrété l'état d'urgence le 8 janvier après que

l'évasion d'un chef de gang, Adolfo Macias dit « Fito », eut provoqué une vague de violences criminelles sans précédent à travers le pays. Les gangs liés au narco-trafic se livrent une guerre sans merci jusque dans les prisons, où depuis le début de l'année au moins 20 personnes ont été tuées et où quelque 200 policiers et gardiens ont été pris en otages. Mi-janvier, M. Noboa avait annoncé l'extradition de quelque 1.500 prisonniers colombiens, une mesure rejetée par Bogota qui avait prévenu que les personnes rapatriées unilatéralement seraient remises en liberté dès qu'elles auraient franchi la frontière.

R. I. / Agences

PAKISTAN

L'ancien Premier ministre condamné à 10 ans de prison

Un tribunal pakistanais a condamné l'ancien Premier ministre, Imran Khan, et l'ancien ministre des affaires étrangères, Shah Mahmood Qureshi, qui étaient accusés d'avoir « divulgué des secrets d'Etat » et se trouvaient en détention provisoire, à dix ans de prison chacun. Selon les médias nationaux, le juge Abul Hasnat Zulkarneyn a transmis verbalement le verdict du tribunal à Imran Khan et Qureshi, qui se trouvent à la prison d'Adiala à Ravalpindi, en indiquant qu'ils étaient condamnés à 10 ans de prison chacun dans l'affaire dans laquelle ils étaient accusés d'avoir divulgué des secrets d'Etat. Le porte-parole du Pakistan Justice Movement Party (PTI), Syed Zulkifur Bukhari, a déclaré que Khan et Qureshi feraient appel de leur condamnation devant la Cour suprême. L'ancien

Premier ministre Imran Khan a été arrêté par la police le 5 août 2023 à la suite du mandat d'arrêt délivré par le tribunal dans l'affaire de corruption le concernant et a été envoyé en prison. La peine de trois ans d'emprisonnement prononcée contre Khan dans l'affaire de corruption a été reportée le 29 août 2023 et l'ancien Premier ministre a été libéré sous caution. Cependant, le 30 août 2023, le juge Abul Hasnat Zulkarneyn a prolongé la période de détention de Khan, qui était accusé d'avoir « divulgué des secrets d'Etat » à la demande de l'accusation. L'ancien ministre des affaires étrangères Shah Mahmood Qureshi a été arrêté à son domicile d'Islamabad le 19 août 2023 pour une raison similaire et envoyé en prison.

R. I. / Agences

PUBLICITÉ

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIPASA
DAIRA DE TIPASA
COMMUNE DE TIPASA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des Marchés Publics et des délégation du services publics, Le Chef de la Daira de Tipasa chargée par la gestion de la commune de Tipasa informe les soumissionnaires participants à l'avis d'appel d'offre ouvert avec capacités minimales que le projet relatif à :

Revêtement synthétique du stade Elbeldj Tipasa

Paru sur les Quotidiens : «الجزائر ماتش- العدد 1129» en date du 23/11/2023 et « Midi libre -N°4891» en date du 23/11/2023

Le Présent projet est attribué à l'entreprise: AZAM RAZAKI comme indiquées sur le tableau ci-dessous :

INTITULE DE L'OPERATION	ENTREPRISE RETENUE	MONTANT DE L'OFFRE	CRITERES DU CHOIX DE L'ENTREPRISE
Revêtement synthétique du stade Elbeldj Tipasa	AZAM RAZAKI	12 684 210.00DA Délais : 19 JOURS	- Nombre de points : 68/100. - Dossier ainsi présenté est complet et conforme au cahier des charges, l'offre intéressante. - l'entreprise a présenté l'offre financière la moins disante

Tout Soumissionnaire qui conteste ce choix pourra introduire un recours écrit auprès du Secrétariat du Comité des Marchés de la wilaya de Tipasa dans un délais de Dix Jours à compter de l'apparition du présent avis.

GHAZA

Le Conseil de sécurité de l'ONU se réunit aujourd'hui

Les membres du Conseil de sécurité des Nations unies tiendront aujourd'hui à New York, une réunion d'urgence, à la demande de l'Algérie, sur la question palestinienne, en vue de débattre de la décision de la Cour internationale de justice (CIJ), concernant les mesures conservatoires imposées à l'entité sioniste pour ses agressions barbares contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza.

Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité où elle siège, depuis le 1er janvier, en tant que membre non-permanent.

Dans le cadre des préparatifs pour cette réunion, la mission de l'Algérie à New York a eu, au cours de ces derniers jours, une série d'intenses consultations.

Ainsi, une réunion restreinte a été tenue vendredi à la mission algérienne, immédiatement après le verdict de la CIJ, en présence du représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, ainsi que des représentants de la Palestine et de l'Afrique du Sud.

Cette dernière est à l'origine de la plainte, examinée par la CIJ, dans laquelle Pretoria accuse de crimes génocidaires l'entité sioniste au cours de son agression, lancée le 7 octobre 2023, contre Ghaza.

De plus, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations unies, Amar Bendjama, a participé à une réunion d'urgence du Groupe arabe à New York, consacrée à l'examen des mesures pratiques nécessaires à prendre suite à la décision de la CIJ. A cet égard, les ambas-



sadeurs arabes ont exprimé leur appréciation des efforts incessants de l'Algérie pour défendre la cause palestinienne, notamment au sein du Conseil de sécurité, faisant part de leur plein soutien à la proposition de l'Algérie portant tenue de cette réunion. Il a également été décidé de soumettre un projet de résolution au Conseil de sécurité à la lumière des développements provenant de La Haye. Par ailleurs, le diplomate algérien a eu des consultations avec de nombreux représentants d'Etats, en particulier ceux membres du Conseil de sécurité, afin d'assurer une préparation optimale de cette réunion qui constituera la première pierre d'une série de mesures ultérieures visant à mettre fin aux pratiques de l'occupant sioniste qui se croit, à tort, intouchable et inexpugnable. Dans ce même contexte, l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie a salué "solennellement", les hautes instructions

du président Tebboune, données à la mission permanente de l'Algérie auprès des Nations unies pour demander la tenue d'une telle réunion, se félicitant du rôle majeur de l'Algérie dans le soutien au droit palestinien, ce qui consacre ses positions inaliénables et historiques vis-à-vis de la cause palestinienne.

Le Conseil de la Ligue arabe a salué lui aussi l'initiative de l'Algérie, "en sa qualité de membre arabe au Conseil de sécurité, consistant à appeler à une réunion d'urgence de l'organe onusien, en vue de prendre les mesures nécessaires afin d'activer la décision de la CIJ et amener l'entité sioniste à la mettre en œuvre."

Pour rappel, la CIJ avait ordonné, vendredi dernier, à l'occupant sioniste de prendre toutes les mesures en son pouvoir pour empêcher des actes de génocide contre les Palestiniens et améliorer la situation humanitaire à Ghaza.

Dans sa réaction immédiate, l'Algérie a dit "prendre connaissance avec intérêt" du prononcé de la CIJ, ce qui témoigne de la justesse de l'initiative du Président Tebboune, premier chef d'Etat à appeler à une saisine massive des instances juridictionnelles internationales.

La situation au Moyen-Orient au centre d'une réunion mardi du Conseil de sécurité

En attendant la réunion de mercredi, les membres du Conseil de sécurité ont tenu hier des consultations privées sur "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne". "Sigrid Kaag, coordonnatrice principale de l'action humanitaire et de la reconstruction pour Ghaza, devrait faire un exposé au cours de cette réunion et informer les membres du Conseil des mesures qu'elle entend prendre pour mettre en œuvre son mandat", a-t-on indiqué sur le site internet de l'ONU. De leur côté, les membres du Conseil pourraient demander à Kaag de faire le point sur la situation humanitaire dans la bande de Ghaza.

"Bien que ce ne soit pas l'objet prévu de la réunion de ce mardi, Kaag et les membres du Conseil feront probablement référence aux développements récents concernant l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA)", d'après la même source.

À rappeler que certains gouvernements occidentaux ont décidé de suspendre leurs financements au profit de l'UNRWA. Ce dernier a annoncé, lundi, qu'il ne sera plus en mesure de poursuivre ses opérations à Ghaza et dans la région au-delà de la fin du mois de février prochain, si le financement ne reprenait pas.

"L'agression sioniste sur la bande de Ghaza a fait, depuis le 7 octobre, 26.751 martyrs, dont la majorité sont des femmes et des enfants, et 65.636 blessés", selon un dernier bilan provisoire.

En outre, plus de 8.000 martyrs sont sous les décombres et sur les routes, où les forces d'occupation empêchent les ambulances de les atteindre.

R. I. / Agences

LIBAN

Des Palestiniens protestent contre la suspension financière à l'Unrwa

Des dizaines de Palestiniens se sont rassemblés hier devant le siège de l'agence de l'ONU pour les réfugiés palestiniens (Unrwa) à Beyrouth pour protester contre la décision prise par 12 pays de suspendre

leur aide financière. Ces pays ont suspendu tout financement futur à l'Unrwa auprès de laquelle quelque 5,9 millions de Palestiniens sont enregistrés, après des accusations vendredi selon lesquelles des

employés pourraient avoir un lien avec le mouvement de résistance Hamas.

Une vingtaine d'ONG internationales se sont dites "révoltées" mardi par cette annonce alors que Ghaza vit une situation de "catastrophe humanitaire".

"La suspension des aides serait catastrophique d'un point de vue social et humanitaire", a ajouté Abou Mohamad.

"Plus de 700.000 Palestiniens ont été expulsés ou ont fui leurs terres entre avril et août 1948 lors de la Nakba", selon l'ONU. Ces personnes, ainsi que leurs descendants, ont le statut de réfugié.

Selon les estimations de l'ONU, près de 250.000 Palestiniens résident encore au Liban, où il sont enregistrés auprès de l'Unrwa qui leur fournit éducation, soins de santé, services sociaux, infrastructures des camps, microfinance et aide d'urgence.

R. I. / Agences



Londres envisagerait de reconnaître l'État palestinien avec ses alliés

Londres, le 30 janvier 2024 Wafa - "Le ministre britannique des Affaires étrangères David Cameron a déclaré que son pays envisagerait, avec ses alliés, la reconnaissance de l'État palestinien, y compris au sein des Nations Unies."

Dans une interview accordée à la British Broadcasting Corporation, Cameron a souligné que "son pays est prêt à présenter le moment où il reconnaîtra officiellement l'Etat palestinien, et qu'il faut donner aux Palestiniens un horizon politique pour encourager la paix au Moyen-Orient."

Le ministre britannique des Affaires étrangères a ajouté lors d'une réception à Westminster qu'il fallait montrer au peuple palestinien "des progrès irréversibles vers une solution à deux États."

R. I. / Agences

AMEUR MANSEUL, DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL :

« Déterminé à concrétiser le programme de la FAF »

Le directeur technique national, Ameer Manseul, récemment désigné dans ce poste, a animé, lundi au Centre technique national de Sidi Moussa, une conférence de presse au cours de laquelle il a exprimé son net engagement de matérialiser le programme de la FAF et ses projets visant à redynamiser le football algérien.

« **D**epuis ma nomination à la tête de la DTN après l'élection du nouveau président Walid Sadi, j'ai pris l'engagement auprès de ce dernier de concrétiser son projet ambitieux de développer le ballon rond algérien » déclare, en substance, le DTN non sans afficher une volonté inébranlable de « promouvoir le football à tous les niveaux et dans toutes les catégories ». Dans ses promesses électorales, le président de la Fédération, Walid Sadi, a annoncé faire de la refondation de la discipline son cheval de bataille.

Afin d'appuyer ses propos, le premier responsable de la DTN a usé du langage des statistiques pour démontrer qu'en l'espace de trois mois seulement, d'importants acquis ont été



réalisés dans le chapitre de la formation des encadreurs. Surtout que ces derniers constituent le vecteur de toute action du développement de notre football. Selon lui, la DTN a coordonné un total impressionnant de 113 stages, conduisant à la remise de diplômes d'entraîneurs fédéraux, notamment FAF1, FAF2, FAF3 et

CAF D (ex-FAF4). Cette initiative a permis de former 3.060 entraîneurs, 330 entraîneurs de gardiens et 100 préparateurs physiques, réitérant au passage l'engagement de l'Algérie à investir dans le développement de la ressource humaine. Il a particulièrement insisté sur « les bienfaits de la formation de ces 100 préparateurs

physiques qui peuvent subvenir à un besoin en la matière. Plusieurs clubs de la Ligue 1 ou dans les autres divisions souffrent de ce manque ce qui s'est répercuté négativement sur la prise en charge des athlètes ».

Concernant le dossier relatif aux diplômes CAF, l'orateur a souligné que « 9 modules CAF A ont été organisés, de même que pour CAF B, et quatre sessions pour le CAF C ». En ce qui concerne la formation CAF Pro, des modules spécifiques ont eu lieu en novembre et décembre. Deux autres sont programmés pour mars et avril prochains, et qui seront consacrés, en présence d'anciens internationaux et des experts de la CAF, à l'établissement d'un bilan général de la CAN 2023 de Côte d'Ivoire.

L'ancien chargé d'études et de synthèse au MJS est revenu, par ailleurs, sur les différentes actions menées chez les différentes sélections nationales mettant l'accent plus particulièrement sur la qualification de l'EN Dames (seniors) à la prochaine CAN et la réactivation de la sélection olympique (U23) après une période d'inertie suite à son échec dans la campagne qualificative aux JO 2024. Le plan d'action de la DTN témoigne, en tout cas, de la volonté de doter le football algérien d'une ressource humaine qualifiée et compétente, facteur indispensable du développement durable de la discipline

Farouk Dehili, sélectionneur national de handball : « Toujours à la disposition du pays »

En un mois de travail en sélection nationale hommes de handball, le driver national Farouk Dehili a su comment redresser la barre. Avec un ensemble de joueurs expérimentés et jeunes, le sept national a pu renaitre en trente jours sous la férule de l'ex-coach de la JSE Skikda. Sollicité dimanche au salon d'honneur de l'aéroport Houari-Boumediène, le technicien est revenu sur l'aventure des Verts en Championnat d'Afrique 2024 au Caire avec à la clé une 2e place.

Vous êtes de retour au pays après avoir mené l'équipe nationale en finale du Championnat d'Afrique 2024 de handball. Ce qui vous a permis de décrocher le billet qualificatif au Mondial 2025 et d'avoir une place au tournoi qualificatif pour les Jeux Olympiques. Vos impressions ?

Je suis fier d'avoir entraîné des joueurs dévoués qui ont tout donné sur le terrain. Nous avons vécu ensemble un parcours extraordinaire. Nous avons réappris à écrire une belle page de notre petite balle. En

tant qu'entraîneur, j'avais l'avantage de connaître chaque élément. J'ai veillé depuis mon arrivée à prôner la communication et l'échange pour que l'équipe soit mise sur la bonne voie. Avant le coup d'envoi de la compétition, nous avons cherché à assurer une montée en puissance de match en match. Il y avait une bonne connexion entre le staff technique et les joueurs. En finale, nous avons raté notre entrée avec le désavantage de jouer face à un adversaire soutenu par des milliers de supporters. Malgré la première mi-temps décevante, nous sommes revenus durant la seconde. D'ailleurs, nous avons réduit l'écart à trois buts (20-17). Mais, le tournant était l'erreur arbitrale sur l'action ratée du 18e but. J'estime que la paire arbitrale en finale a eu plusieurs décisions arbitraires.

Nous avons appris que certains joueurs étaient blessés, mais ont tout de même joué la finale...

Tout à fait. Nous avons le gardien Ghedbane, Abdi et Berkous qui souffraient de quelques douleurs muscu-

laire. Le staff médical a fait un très bon travail pour qu'ils soient opérationnels le jour de la finale.

De match en match, vous avez créé une osmose entre les joueurs. Un point fort qui a d'ailleurs été un des atouts du groupe...

L'aspect psychologique est précieux et peut souvent colmater certains déficits. La qualité existe au sein de notre effectif dans chaque poste. Il faut juste savoir mettre en confiance chaque joueur. Et, il faut noter l'apport des remplaçants, qui ne cessaient de soutenir les titulaires tout au long des matches.

Vous êtes venus du club qatari d'Al Shamal dans des moments compliqués que traversait la sélection. Après avoir atteint vos objectifs avec la sélection, quel sera votre avenir ?

Je reste toujours à la disposition de mon pays. Cette équipe mérite d'avoir toutes les conditions idoines pour préparer les prochains rendez-vous, à commencer par le tournoi préolympique prochainement. Pour

ma part, je sais pertinemment que nous avons les moyens humains pour que notre sport à sept puisse enclencher un processus de développement dans l'immédiat.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé à toute l'équipe un message de félicitations et donné des instructions pour l'accompagnement du sept national pour préparer les prochaines compétitions. Un commentaire ?

Le message du président de la République me va droit au cœur, ainsi que pour les joueurs et les membres de la délégation. Je lui dédie cette 2e place et je lui réitère notre détermination à réaliser d'autres succès. Les spécialistes en la matière ont constaté au Caire que nous ne sommes pas loin des Egyptiens. Il faut juste un investissement à moyen et long termes pour que la sélection puisse toujours être une source de joie et de fierté pour toute une nation.

SEPT VIES



21h05

bter

Habité par un secret douloureux, Ben Thomas cherche sa rédemption en transformant radicalement la vie de sept personnes choisies au hasard et qu'il juge bonnes. En se faisant passer pour un inspecteur des impôts, il tente de leur apporter du réconfort, de les sauver de leur triste destin, et ce par tous les moyens et quel qu'en soit le prix. Une fois son plan mis en place, plus rien ne pourra l'arrêter. C'est du moins ce qu'il croit.

ESPRITS CRIMINELS
MEMENTO MORI



21h10

TF1

Rossi, qui est persuadé qu'Elias Voit est Sicarius, interroge sa femme à leur domicile à Seattle. Sydney reconnaît son mari sur les images de vidéosurveillance de la quincaillerie dans le Massachusetts. Mais grâce à un appel de Voit durant la visite de l'enquêteur, elle parvient à écourter l'interrogatoire. Voit se rend dans les bureaux du FBI à Seattle pour parler à Rossi. Une guerre psychologique s'instaure entre les deux hommes. L'équipe du département des sciences du comportement a 48 heures pour prouver que leur suspect est bien à la tête du réseau de tueurs en série, mais il ne semble pas avoir laissé de traces.

DROIT DE REGARD



21h10

2

Alexandra Lipetz, la trentaine, voit de plus en plus mal. Un matin, en se rendant à l'école, elle manque de se faire renverser par une voiture avec ses deux enfants, Hadrien et Elorie. Très inquiète, elle se rend à l'hôpital. Un ophtalmologue lui apprend qu'il lui reste moins de 20% de champs visuel et qu'elle va perdre la vue très rapidement. Le choc est très violent. Alexandra craint pour les conséquences, d'autant qu'elle est en procédure de divorce avec Yann. Elle doit bientôt convaincre la justice qu'elle peut conserver la garde de ses enfants...

DES RACINES ET DES AILES
VENISE, ENTRE LAGUNE ET CARNAVAL



21h10

3

Venise dévoile ses trésors et traditions séculaires : son célèbre carnaval bien sûr, mais aussi les merveilles méconnues de la lagune et de la région de Vénétie. Guidés par Carole Gaessler, nous plongeons dans l'effervescence de ce carnaval antérieur au Moyen-Âge, entre bals costumés dans des palais privés et défilés hauts en couleur. Direction ensuite les canaux et villas palladiennes de la lagune pour une balade bucolique jusqu'à la Riviera Fiorita. Sans oublier Padoue et ses fresques signées Giotto, ni le prosecco des coteaux ensoleillés du Valdobbiadene.



LA SELECTION
DE MIDI LIBRE

LA BONNE ANNÉE



20h55

arte

Libéré à l'occasion d'une amnistie de fin d'année, Simon prépare avec son complice Charlot le casse d'une bijouterie de luxe sur la Croisette, à Cannes. Dans un premier temps, les deux hommes se préparent minutieusement, surveillant le moindre mouvement dans la joaillerie. Lors d'un repérage, Simon remarque Françoise, propriétaire du magasin d'antiquités adjacent. Au grand dam de Charlot, Simon tombe sous le charme de la séduisante antiquaire. Ils s'éprennent l'un de l'autre. Mais Françoise découvre au contact de Simon que la vanité de son milieu lui pèse.

LA GRANDE LIBRAIRIE



21h05

5

Dans ce magazine, Augustin Trapenard convie chaque semaine des auteurs français et étrangers d'univers différents, débutants ou mondialement connus, primés ou non, qui font l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse. Ils défendent leur dernier ouvrage et racontent leur œuvre. L'occasion de découvrir le regard aiguisé de ces intellectuels sur l'écriture et la complexité du monde. L'émission a pour ambition de donner au plus grand nombre l'envie de lire.

FORTRESS



21h10

M21

Lorsque son ancien ennemi juré lance une attaque générale dans une station balnéaire secrète, un ancien agent de la CIA et son fils se retirent dans un bunker high-tech doté de murs en acier et d'armes avancées. Un polar bien rythmé mais sans surprise et qui fait la part belle à l'action pure et dure. Chad Michael Murray compose un duo complice avec Bruce Willis.

CASTLE
UNE ROSE POUR L'ÉTERNITÉ



21h10

Chérie 25

Une jeune femme, qui devait être demoiselle d'honneur à un mariage, est assassinée dans sa chambre d'hôtel. En arrivant sur les lieux du drame, Castle découvre avec stupeur que la mariée est Kyra Blaine, une ex-petite amie qu'il a aimée passionnément dans sa jeunesse. Beckett entame une enquête difficile car la liste des invités est longue. De son côté, Castle manque d'objectivité dans cette affaire. Alyssa Milano donne du piquant à cet épisode dans lequel Castle a du mal à gérer ses émotions.

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Quotidien national d'information *Libre*

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : direction@lemidi-dz.com

La rédaction
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, avenue Pasteur, Alger
Tél : 021.73.71.28 / 021.73.76.78 /
021.74.99.81
Fax : 021.73.95.59
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er}-Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	06:14
Dohr	13:01
Asr	15:52
Maghreb	18:13
Icha	19:38

SOMALIE

1,6 MILLIARD DE DOLLARS NÉCESSAIRES POUR AIDER 5,2 MILLIONS DE PERSONNES EN 2024

Environ 1,6 milliard de dollars sont nécessaires pour aider 5,2 millions de personnes en Somalie en 2024, selon les Nations unies et ses partenaires dans le pays. Les Nations unies en Somalie, les partenaires humanitaires ainsi que les gouvernements fédéral et des Etats ont publié, mardi, le Plan de réponse et de besoins humanitaires (HNRP) 2024, qui prévoit « 1,6 milliard de dollars pour aider 5,2 millions de personnes sur les 6,9 millions qui ont besoin d'une aide humanitaire et d'une protection vitales en Somalie ». « Les partenaires humanitaires et de développement renforceront leur complémentarité et œuvreront à l'obtention de résultats collectifs qui contribueront à réduire les besoins, les risques et les vulnérabilités, à accroître la



résilience et à garantir que les chocs futurs ne conduisent pas à une catastrophe », a déclaré M. George Conway, représentant spécial adjoint du Secrétaire général des Nations unies en Somalie. Selon le HNRP, en 2023, « la Somalie a été frappée par des chocs, notamment une sécheresse dévastatrice, de fortes pluies et des inondations sans précédent, ainsi que de nouveaux déplacements. On estime que 3,8 millions de personnes sont déplacées à l'intérieur du pays et une épidémie de choléra se propage dans plusieurs districts ». « Plus de 80% des personnes

déplacées sont des femmes et des enfants et sont confrontés à de graves risques en matière de protection », a déclaré M. Mohamud Moalim, commissaire de l'Agence somalienne de gestion des catastrophes (SODMA). « Le gouvernement somalien est préoccupé par la situation humanitaire aggravée par les crises induites par le climat. Nous sommes déterminés à nous attaquer aux causes sous-jacentes des crises somaliennes, à améliorer les moyens de subsistance et à élaborer des solutions durables à long terme ».

SANTÉ MILITAIRE

Une École nationale de formation paramédicale à Tamanrasset

Le secteur de la Santé militaire vient d'être consolidé par la création d'une nouvelle École nationale de formation paramédicale, implantée à Tamanrasset en 2^{ème} Région militaire. C'est ce révèle le décret présidentiel n° 24-54 paru au Journal officiel N°04 du 14 janvier 2024. « En application de l'article 4 du décret présidentiel n° 23-491 du 18 Joumada Ethania 1445 correspondant au 31 décembre 2023 fixant l'organisation et les modalités de fonctionnement des écoles nationales de formation paramédicale de santé militaire, il est créé une école nationale de formation paramédicale de santé militaire de Tamenghasset, par abréviation « ENFPSMT », stipule le décret présidentiel. Tandis que le décret présidentiel n° 24-53 révèle le changement de la dénomination de l'école nationale paramédicale de santé militaire d'Alger. « L'école nationale paramédicale de santé militaire, créée en vertu du décret présidentiel n° 15-269 du 5 Moharram 1437 correspondant au 19 octobre 2015 susvisé, prend la dénomination « école nationale de formation paramédicale de santé militaire d'Alger », par abréviation, « ENFPSMA », lit-on.

COOPÉRATION

LANCEMENT DU CONSEIL D'AFFAIRES ALGÉRO-BELGE

L'Ambassade de Belgique en Algérie a annoncé la naissance du Conseil d'Affaires algéro-belge. « Dénommé "CABA", ce conseil d'affaires se veut une plateforme d'échange et de collaboration pour les acteurs du monde des affaires, académique et de la culture intéressés par la promotion et le renforcement des relations commerciales et économiques entre la Belgique et l'Algérie », précise la représentation diplomatique belge en Algérie sur sa page Facebook. La même source précise que ses membres sont des « ressortissants belges ayant une activité professionnelle en Algérie ou des personnes chargées de représenter des intérêts belges en Algérie. » Ce Conseil est chargé de promouvoir et de

renforcer les relations commerciales et économiques entre la Belgique et l'Algérie. Il a également pour mission de promouvoir l'image de la Belgique et l'expertise des entreprises belges en Algérie. En outre, il sera chargé d'accompagner les investisseurs belges intéressés par le marché algérien et de favoriser le dialogue, la coopération et l'échanges d'informations. Ce Conseil interviendra dans divers domaines, notamment, le commerce, l'innovation, l'hôtellerie, l'énergie, l'agriculture, l'agroalimentaire, le pharmaceutique, les biotechnologies, la construction, les transports, le développement durable, et les nouvelles technologies, ainsi que la recherche et développement.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

35 morts et 1392 blessés en une semaine

« Trente-cinq personnes ont trouvé la mort et 1392 autres ont été blessées dans 1119 accidents de la route enregistrés durant la période du 21 au 27 janvier à travers le pays », a indiqué hier un bilan hebdomadaire de la Protection civile.

« Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tébessa avec 5 morts et 16 blessés suite à 16 accidents de la circulation », précise la même source.

« Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 640 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (82 incendies), Oran (50) et Tlemcen (40) », ajoute le communiqué. Durant la même période, 5562 interventions ont été effectuées par les éléments de la Protection civile pour le sauvetage de 369 personnes en situation de danger, ainsi que 4940 opérations d'assistance diverses.

ŒUVRE D'ABDELKADER ALLOULA

Le TNA lance le prix du meilleur texte théâtral

Le théâtre national Algérien (TNA) a annoncé dans un communiqué, le lancement du prix du meilleur texte théâtral adapté de l'œuvre d'Abdelkader Alloula.

« À l'occasion du 30^e anniversaire de la disparition de Abdelkader Alloula, le TNA organise, sous le patronage de la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, « le prix du meilleur texte théâtral » adapté de son œuvre éternelle, indique un communiqué du TNA publié sur sa page officielle, soulignant que le texte lauréat de ce concours sera produit par le TNA » lit-on dans le communiqué.

Toute personne désirant participer à ce concours doit déposer un dossier de participation sur l'e-mail du TNA : « tna.direction@hotmail.com, et ce avant la date du 28 février prochain », précise la même source.

ALGÉRIE POSTE 1000 DA

est le montant minimum à retirer des distributeurs automatiques

Algérie -Poste informe que le montant minimum que ses clients peuvent retirer à l'aide de la carte Edahabia via les distributeurs automatiques est de 1 000 dinars.

Par ailleurs la même société explique sur sa page Facebook que le montant maximum pouvant être retiré quotidiennement avec la carte Edahabia à travers le distributeur automatique est de 50 000 dinars.

TRANSPORT AÉRIEN

AIR CANADA DÉVOILE SON PROGRAMME ESTIVAL VERS L'ALGÉRIE

La compagnie aérienne Air Canada a levé le voile sur son programme de vols vers l'Algérie pour la saison estivale 2024. Ainsi, à partir du 16 juin 2024, Air Canada compte desservir Alger depuis Montréal par quatre vols par semaine. La liaison aérienne entre Montréal et Alger connaît une forte demande en été. Air Algérie devra faire avec la concurrence d'Air Canada durant la saison estivale. La communauté algérienne au Canada, de plus en plus nombreuse chaque année, dispose ainsi d'une possibilité de plus pour venir en Algérie en été avec les quatre vols d'Air Canada.